

Animateur :	M. Laurent Fouché
Membres présents :	Mme Véronique Autexier M. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Manuel Pinaud, Bruno Renon.
Membre excusé :	Néant
Membre invité :	Néant
Membre absent :	Néant
Invité absent :	Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV n°11 du 25/10/2023,
- Civilités,
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Report de la journée du 28 et 29 octobre 2023
- Report des rencontres

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence.

Formalités : La Commission entérine la validation du PV n°11 du 25/10/2023.

Informations de l'animateur

L'animateur informe les membres de la commission, qu'il a proposé au Comité directeur, réuni le lundi 30 octobre 2023, que la journée de championnat initialement programmée les 28 et 29 octobre 2023 et reportée dans son intégralité suite aux intempéries au 04 et 05 novembre 2023 soit de nouveau reprogrammée à une date ultérieure. Le Comité directeur laisse l'entière initiative à la Commission des compétitions seniors de reprogrammer cette journée de championnat en fonction du calendrier général.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Report de la journée du 28 et 29 octobre 2023

Après analyse du calendrier général, la Commission prend la décision de reporter la journée du 28 et 29 octobre 2023 au 25 et 26 novembre 2023. La journée 7 (04 et 05 novembre 2023) du Championnat de D1 est maintenue. Le calendrier des coupes départementales sera modifié en conséquence.

Décision 1 : La Commission valide le report de cette journée

1° - Report des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
CR7	B	US Chateaufeuf 2 - ES Linars 4	21/10/2023	A DEFINIR	
1 ^{ère} Division	U	CS Angoulême Leroy 2 - OFC Ruelle	05/11/2023	A DEFINIR	
1 ^{ère} Division	U	AS Brie - CO La Couronne	04/11/2023	A DEFINIR	
1 ^{ère} Division	U	ES Linars - JS Sireuil 2	05/11/2023	A DEFINIR	
2 ^{ème} Division	A	ES Champniers 2 - FC Brigueuil	24/09/2023	A DEFINIR	
2 ^{ème} Division	A	FC Brigueuil - FC La Roche Rivières 2	15/10/2023	17/12/2023	
2 ^{ème} Division	B	AS Bel Air - FC Nersac	21/10/2023	A DEFINIR	
3 ^{ème} Division	A	FC Haute Charente - FC Confolens 2	22/10/2023	A DEFINIR	
3 ^{ème} Division	C	AS Voeuil - AS Soyaux 2	12/11/2023	A DEFINIR	
3 ^{ème} Division	D	US Chateaufeuf - AC Gond Pontouvre	09/09/2023	17/12/2023	15h00
4 ^{ème} Division	A	FC Haute Charente 2 - FC Confolens 3	22/10/2023	A DEFINIR	

4 ^{ème} Division	D	AS Voeuil 2 - AS Claix 2	12/11/2023	A DEFINIR	
4 ^{ème} Division	E	ES Champniers 3 - AS Puymoyen 3	23/09/2023	A DEFINIR	
5 ^{ème} Division	A	FC Brigueuil 2 - La Roche Rivières FC 3	15/10/2023	A DEFINIR	

Décision 2 : La Commission valide ces reports

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

2° - Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

3° - Etude des courriers reçus

- Courriel de la mairie de Voeuil et Giget du jeudi 26 octobre 2023 - Pris note
- Courriel du club du FC Fontenille du lundi 30 octobre 2023 - Pris note
- Courriel de la mairie d'Angoulême du lundi 30 octobre 2023 - Pris note
- Courriel de la mairie de Nersac du lundi 30 octobre 2023 - Pris note
- Courriel du club du CR Mansle du lundi 30 octobre 2023 - Pris note

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 31/10/2023

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°10 du 18/10/2023	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
1	Report de la journée du 28 et 29 octobre 2023	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Report des rencontres	Validé	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 08 novembre 2023 à 17h15.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

L'animateur
Laurent Fouché



Le Secrétaire de séance
Philippe Brandy

